



MODALITÉS ADMINISTRATIVES

SECTEUR AQUATIQUE

BONNET DE BAIN

Le bonnet de bain est obligatoire pour tous les participants dans toutes les installations.

ANNULATION ET REPRISE DE COURS

Pour des raisons qui sont hors de notre contrôle (bris mécanique, ventilation, chloration, tempête de neige, qualité ou température de l'eau, etc.), il se pourrait que nous ayons à annuler et à reporter une période de l'activité à laquelle vous êtes inscrit.

Le report se fait toujours à la fin de la session, au même horaire.

ABSENCE

Un cours ne peut être repris lors d'une autre plage horaire et aucun accommodement ne peut être fait avec le moniteur. Un délai de 24 heures est exigé pour annuler un cours privé. Sinon, les frais du cours ne sont pas remboursables.

INTERRUPTION DES COURS

Il arrive parfois des situations où nous sommes dans l'obligation de fermer la piscine, en plein déroulement d'une activité.

- Si plus de 50% du temps d'enseignement du cours a été donné, il n'y aura pas de reprise de cours à la fin de la session;
- Si moins de 50% du temps d'enseignement du cours a été donné, le cours sera entièrement repris à la fin de la session au même horaire, lorsque la situation le permettra.

ACCÈS À LA PISCINE

Pour des raisons de sécurité et de respect pour les usagers occupant la piscine, nous demandons aux clients d'attendre dans les vestiaires jusqu'au début de leur activité.

PRÉSENCE PARENTS

Pour des raisons de sécurité et pour favoriser les apprentissages, le nombre de parents présents sur le bord de la piscine sera contrôlé ainsi :

- *Groupes Étoile de mer, Canard, Tortue de mer* : seul le parent accompagnateur allant dans l'eau est admis.

- Groupes *Loutre de mer, Salamandre, Poisson-lune* : un seul parent est admis. Il vous sera encouragé de quitter l'enceinte de la piscine pendant les cours dans le but de favoriser l'apprentissage des critères.
- Groupes *Crocodile, Baleine et Junior 1 à 10* : aucun parent admis. Tous les parents peuvent assister au cours de la fenêtre au deuxième étage.

RENCONTRE DE PARENTS

Les parents sont invités à rencontrer le moniteur de leur(s) enfant(s) deux fois pendant la session : à la sixième semaine lors des évaluations de mi-session pour discuter des progrès de l'enfant et à la dixième semaine lors de la remise du carnet pour le résultat final.

Les parents sont autorisés à observer le déroulement des cours de leur(s) enfant(s) (voir section Présence parents). Une fois le cours commencé, il est très important que les parents n'interviennent pas auprès de leur(s) enfant(s), car cela risque de perturber le déroulement de cours et peut également nuire au cheminement de l'enfant. Ceci s'applique même si l'enfant verse quelques larmes. Nous devons laisser aux enfants et aux moniteurs un certain temps pour s'adapter. Dans certains niveaux, il est normal qu'il y ait quelques pleurs au premier cours ou que l'enfant n'écoute pas tout le temps. Il sera toujours possible d'en discuter avec le moniteur après le cours.

TRANSFERT DE GROUPE

Pour toute demande de transfert de groupe, veuillez communiquer avec nous au 418-683-2155 poste 128. Aucun transfert ne sera accepté après la troisième semaine de cours.

PERSONNEL AQUATIQUE

Les membres de notre personnel peuvent enseigner des cours différents d'une session à l'autre. Nous ne pouvons donc garantir et/ou divulguer leurs noms. L'affectation du personnel se fait après la période d'inscription.

CARNETS

Les participants ayant un carnet des sessions précédentes sont priés de l'apporter au premier cours. Les carnets des enfants absents lors du dernier cours seront disponibles le lundi suivant le dernier cours, à l'accueil. Après deux semaines, les carnets non-réclamés seront jetés au recyclage. Prenez note qu'aucun carnet ne sera envoyé par la poste.

VESTIAIRES

Par mesure d'hygiène, aucune chaussure provenant de l'extérieur (bottes, souliers, sandales) n'est tolérée dans les vestiaires. Soyez prudents : lorsque le plancher des vestiaires est mouillé, il est très glissant.

Le parent doit amener son enfant de moins de 7 ans dans le vestiaire du sexe du parent.

CHAUSSURES ET POUSSETTES

Les chaussures provenant de l'extérieur ainsi que les poussettes sont interdites dans les vestiaires et sur le bord de la piscine.

PRISE DE PHOTOS

Il est interdit de prendre des photos dans les vestiaires et sur le bord de la piscine.

NOURRITURE ET BOISSON

Aucune nourriture ou boisson (autre que de l'eau dans une bouteille de plastique) n'est autorisée dans l'enceinte de la piscine ni dans les vestiaires.

FÊTES ET JOURS FÉRIÉS

Tous les cours sont maintenus lors des journées de fêtes suivantes : Saint-Valentin, Vendredi Saint, dimanche de Pâques, Lundi de Pâques, Fête des mères, Fêtes de pères, Fête des Patriotes, Saint-Jean-Baptiste, Fête du Canada, Fête du Travail et Action de Grâce.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont remisés à l'accueil.

À la fin de la session, les objets non-réclamés seront envoyés à l'Écoboutique.

EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE COLLABORATION !